

Pratique en club

Une soixantaine d'associations sportives sont actives sur le territoire herblinois.

En bref

Du football à l'équitation en passant par la pétanque, la course à pied ou le cyclisme, de nombreuses disciplines sont proposées. Les clubs sont représentés au sein de l'Office du sport herblinois (OSH) qui assure la promotion de la pratique sportive dans la commune.

Pour qui ?

Tous les habitants, selon la classe d'âge et/ou le niveau de pratique.

La démarche

Pour trouver quelle association convient le mieux à votre pratique, il est possible de consulter [l'annuaire en ligne \(https://www.office-sport-herblinois.org/\)](https://www.office-sport-herblinois.org/) sur le site de l'OSH. Les modalités d'inscription et tarif des licences sont différentes selon les clubs. La Ville de Saint-Herblain propose une [aide financière à la cotisation sportive \(/Services-et-demarches/Solidarites/Action-sociale/Aide-a-la-cotisation-sportive\)](#) aux jeunes Herblinois jusqu'à 25 ans révolus, sous condition des ressources de la famille.

Contacts

Office du sport herblinois (OSH)
Espace sportif du Vigneau, bd Salvador ALLENDE, 44800 Saint-Herblain
02 28 03 11 38
contact@office-sport-herblinois.org (<mailto:contact@office-sport-herblinois.org>)

Liens utiles

[office-sport-herblinois.org](https://www.office-sport-herblinois.org) (<https://www.office-sport-herblinois.org>)